

JOURNAL MUNICIPAL DE MONT-CARMEL



Le journal municipal, tout comme l'Express ne publie que les activités municipales organisées par la municipalité, les comités municipaux et les organismes communautaires. Veuillez noter qu'en raison de l'espace limité, nous nous réservons le droit de prioriser certains articles et ne pouvons assurer la publication papier de toute l'information que nous recevons. Toutefois, nous pouvons publier sur Facebook les articles en lien avec Mont-Carmel.

Juillet 2016

LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE:



C'est le 22 juin, par une journée ensoleillée, que le lancement de la saison touristique 2016 a été fait. Une belle brochette d'intervenants, d'entrepreneurs et de citoyens était présente.

Sur place, les participants ont pu déguster des produits de deux nouvelles entreprises carmeloise : Bouche B et les Méchouis de Sophie.

Des membres du Club de randonneurs équestre du doux pays de Kamouraska étaient présents avec leurs chevaux, afin de promouvoir le club.

Le comité des intervenants touristiques remercie tous les gens qui ont participé à ce lancement, ce fut un bel événement à notre couleur.

Bon été à tous et au plaisir de vous rencontrer!



Table des matières :



Résumé des séances	2
Mot de l'agente	5
Vie communautaire	5
Chemin de Saint-Rémi	10
Calendrier de collecte	11
Calendrier de juillet	12



Bureau municipal
22, rue de la Fabrique
Tél. : 418 498-2050
Téléc. : 418 498-2522

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi :
8 h 30 à 16 h 30
Vendredi :
8 h 30 à 12 h

www.mont-carmel.ca
info@mont-carmel.ca



VIE MUNICIPALE

Les versions complètes des procès-verbaux sont disponibles au bureau municipal et au www.mont-carmel.ca

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 AVRIL 2016

Le conseil a résolu d'approuver les dépenses suivantes et d'autoriser la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 31 mars 2016, totalisant une somme de 78 558.54 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 31 mars 2016, pour un total de 83 447.21 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2016-2017 à l'Unité régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent (URLS).

Le conseil a résolu d'autoriser le versement du budget de fonctionnement 2016 de la bibliothèque municipale, en deux versements égaux, versés selon les besoins.

Le conseil a résolu d'approuver le rapport d'activité 2015 déposé conformément au plan de mise en œuvre de la municipalité en regard du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Kamouraska.

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi des deux contrats au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie NORDIKEau Inc. pour la mesure des boues de l'étang aéré numéro 1 de la municipalité et pour la vérification des débitmètres de l'usine de filtration.

Le conseil a résolu de nommer :

- Madame Colette Beaulieu représentante de la Municipalité auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent, la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.
- Madame Denise Chamberland à titre de responsable de la bibliothèque; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'une personne responsable de la bibliothèque.

Le conseil a résolu que :

- la municipalité de Mont-Carmel s'engage à respecter les modalités de l'entente en lien avec la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie prise avec la MRC de Kamouraska;
- Monsieur Denis Lévesque est autorisé à signer le

protocole de la MRC de Kamouraska.

Le conseil a résolu que madame France Boucher, directrice générale ou madame Mélanie Beaulieu, directrice adjointe et monsieur Denis Lévesque, maire ou monsieur Pierre Saillant, promaire soient autorisés à signer à la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska au nom du Centre récréatif de Mont-Carmel Inc. Madame Boucher est responsable des accès et toutes autres autorisations nécessaires pour le Centre récréatif de Mont-Carmel Inc.

Le conseil a résolu que madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à procéder aux appels d'offres, selon les politiques et procédures et à l'approbation du règlement d'emprunt du MAMOT, pour les lumières de rue, les compteurs d'eau, les réductrices de pression, les pompes du réservoir d'eau potable et le camion à benne.

Le conseil a résolu :

Que madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à procéder à l'achat d'un réfrigérateur et d'un congélateur pour l'ouverture prochaine de la cantine.

Que la dépense soit prise au surplus accumulé de la municipalité.

Le conseil a résolu :

D'entériner l'embauche de monsieur Pierre-Émile Minville au poste de Coordonnateur en loisir intermunicipal;

Que madame France Boucher, directrice générale soit autorisée à signer le contrat de travail avec monsieur Pierre-Émile Minville.

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Luc Forgues donne un avis de motion qu'à une séance subséquente le règlement de zonage numéro 116-1990 de la municipalité sera modifié afin de permettre l'entreposage de roulotte dans les zones VA et VC.

RÈGLEMENTS

Le conseil a résolu que le règlement 270-2016 relatif à la prévention incendie, reçu dans les délais prescrits, soit adopté tel que lu.

SUITE DU RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 AVRIL 2016

NOUVELLES AFFAIRES

Le conseil a résolu d'autoriser monsieur Denis Lévesque, maire et madame France Boucher, directrice générale à signer les contrats de vente de terrain de la rue des Cèdres aux prix de vente établis et que le tableau des prix soit annexé au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'appuyer l'Association des propriétaires du lac Saint-Pierre dans sa demande d'aide financière pour leur projet d'amélioration de la gestion des écoulements des eaux de ruissellement vers le lac Saint-Pierre.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2016

Le conseil a résolu d'approuver les dépenses suivantes et d'autoriser la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 30 avril 2016, totalisant une somme de 83 326.87 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 30 avril 2016, pour un total de 58 896.76 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement des honoraires professionnels de mars pour une somme de 515.75 \$ taxes incluses à Cain Lamarre Casgrain Wells, avocats dans le dossier d'injonction no 42-15-2009-02.

Le conseil a résolu d'autoriser le dernier versement du contrat de déneigement pour l'année 2015-2016, au montant de 26 330.26 \$ taxes incluses, comprenant un crédit de 4 728.76 \$ pour l'ajustement sur la variation du prix du carburant comme stipulé au contrat.

Le conseil a résolu d'autoriser le versement au montant de 110 \$ à monsieur Claude Roussel pour l'entretien d'hiver d'une partie du chemin de la Rivière-du-Loup pour l'année 2015-2016 selon le calcul de 0.05/100 \$ d'évaluation à partir de l'évaluation foncière des deux (2) propriétaires concernés.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement de 4 714 \$ à l'Office municipal d'habitation représentant 10 % du déficit anticipé pour l'année 2016.

Le conseil a résolu d'autoriser le versement du budget de fonctionnement de 1 500 \$ au Comité famille pour l'année 2016.

Le conseil a résolu d'allouer un budget de 500 \$ pour toutes demandes qui permettent l'accueil des premiers marcheurs du Chemin de St-Rémi dans la municipalité de Mont-Carmel.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement de la facture de déneigement à monsieur Albert Desjardins pour le déneigement du chemin du Lac St-Pierre Est et Ouest pour l'année 2015-2016 pour un montant de 2 220 \$ avant taxes.

Le conseil a résolu d'autoriser le paiement de la réparation du tracteur New Holland pour un montant de 8 861.69 \$ avant taxes à Groupe Dynaco machinerie.

Le conseil a résolu d'accorder et de verser ce qui suit :

- 25 \$ pour le spectacle de fin d'année du Club de gymnastique Gymagine;
- 50 \$ pour l'achat de deux billets pour le 35^e anniversaire du Club Lions;
- Gratuité du service incendie pour assurer la sécurité lors du Défi Vélo André Côté du 2 juillet prochain.

Le conseil a résolu d'adresser une demande au député monsieur Norbert Morin pour un montant d'aide financière de 40 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour réaliser ces travaux. Madame France Boucher, directrice générale est autorisée à signer les documents nécessaires à la demande.

Le conseil a résolu que:

- D'appuyer les démarches de l'Association des propriétaires du Lac Saint-Pierre dans le cadre du programme Fonds de développement des territoires (FDT) – Amélioration des milieux de vie;
- De contribuer financièrement pour un montant de 1 000 \$.

Le conseil a résolu d'autoriser la dépense de fleurs qui sera pris à même le budget courant pour l'aménagement du quatre coins de la Route 287 et rue Notre-Dame.

Le conseil a résolu :

- D'appuyer l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean dans l'élaboration d'un «Carnet de santé» pour le Lac de l'Est en lien avec le projet « Connaître notre lac pour mieux le protéger »;
- De s'engager à participer financièrement en versant un montant de 334 \$ à l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean.

SUITE DU RÉSUMÉ DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 MAI 2016

Le conseil a résolu d'appuyer le Club des randonneurs équestres du doux pays de Kamouraska dans son projet qui sera déposé au Fonds de développement des territoires.

Le conseil a résolu d'autoriser madame France Boucher, secrétaire-trésorière à effectuer la radiation des créances irrécouvrables, au montant de 2 643.09 \$.

Le conseil a résolu d'octroyer le contrat à Débroussailleuse R.B. de Rivière-du-Loup pour le fauchage d'herbe pour les années 2016, 2017 et 2018 au montant de 52 \$ l'heure et la coupe de branches pour l'année 2016 au montant de 118 \$ ou 125 \$ l'heure selon l'équipement nécessaire.

Le conseil a résolu de mandater la firme Actuel Conseil afin qu'elle procède à la préparation des plans et devis pour le projet de reconstruction d'infrastructure de la rue Notre-Dame pour un montant de 19 250 \$ avant taxes si le remplacement des conduites d'égouts sanitaire et pluvial est maintenu et de 14 750 \$ si le gainage est permis dans les conduites d'égout sanitaire.

Et résolu unanimement que le Conseil municipal demande au Gouvernement du Québec :

- De mettre de côté le Rapport de Florent Gagné intitulé « POUR UNE INDUSTRIE ACÉRICOLE FORTE ET COMPÉTITIVE » et de laisser le soin aux acteurs crédibles de la filière acéricole québécoise de poursuivre l'amélioration des piliers du système actuel de mise en marché du sirop d'érable québécois, dont le contingentement acéricole, l'Agence de vente et la réserve stratégique de sirop d'érable.

Le conseil a résolu de renouveler son adhésion au Réseau québécois de Ville et Villages en santé pour 2016.

Le conseil a résolu de renouveler son adhésion comme membre associé à la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC).

Le conseil a résolu d'autoriser madame France Boucher, directrice générale à faire les démarches pour procéder aux modifications de la signalisation selon la décision du Conseil municipal représenté dans le tableau annexé au présent procès-verbal.

Le conseil a résolu :

- D'adopter les états financiers vérifiés 2015 par l'auditeur Mallette SENC., de l'Office municipal d'habitation (OMH) avec un déficit de 56 896 \$;
- De contribuer au déficit à 10 % soit 5 690 \$;

La directrice générale atteste avoir reçu un chèque au montant de 605 \$ de l'Office municipal d'habitation (OMH) qui régularise l'année 2015.

AVIS DE MOTION ET AUTRES

Monsieur le conseiller Pierre Saillant donne avis de motion qu'à une séance subséquente un règlement relatif à la circulation de véhicules tout-terrain (VTT) sur une portion de la route 287 sera adopté.

RÈGLEMENTS

Et résolu unanimement que le règlement numéro 271-2016 soit adopté et qu'il décrète et statue comme suit :

L'article 6 est remplacé par ce qui suit :

ARTICLE 6 ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

L'acheteur a la possibilité de réserver un terrain pour une durée de trois (3) mois maximum en versant un acompte correspondant à 25 % du prix de vente. Cet acompte est non remboursable.

Et résolu unanimement que le règlement numéro 272-2016 soit adopté et décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du Règlement no 217-2009 est remplacé par le suivant :

ARTICLE 2

À compter du 1er août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Le conseil a résolu :

1) d'adopter par la présente le PREMIER projet de règlement numéro 274-2016 qui devra être soumis à la consultation publique conformément à l'article 125 de la Loi;

2) de fixer au 30 mai 2016, à 20 h, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le projet de règlement.

MOT DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Bonjour à tous!

L'été est maintenant arrivé!! Je ne sais pas pour vous, mais moi je suis bien heureuse de sentir la chaleur du soleil. À Mont-Carmel, le mois de juillet rime avec musique grâce aux Mercredis du Parc. Cette année encore, une programmation unique vous est offerte. L'horaire complet se retrouve un peu plus loin dans ce journal.

C'est avec beaucoup de plaisir que le Comité des intervenants touristique a ouvert la saison estivale le 22 juin à l'Épicerie chez Daniel. Cet été, vous avez un bel éventail d'activités pour vous divertir. Pour les amateurs de musique, en plus des Mercredis du Parc, nous avons la chance de renouveler l'expérience du Festival International des Eurochestries. Pour les sportifs, le Défi des côtes est de retour avec des nouveautés! Pour ceux qui aiment l'aventure, deux rallyes dans Mont-Carmel vous permettront de découvrir la municipalité sous un autre angle. Bref, non seulement à Mont-Carmel, on voit grand, mais à Mont-Carmel, on en a pour tous les goûts!

Les premiers marcheurs du Chemin de Saint-Rémi ont circulé dans notre municipalité et ils ont vraiment beaucoup apprécié leur séjour. Vous avez été témoin de leur passage? Vous avez des photographies? Partagez le tout avec la page Facebook : Le Chemin de Saint-Rémi. Cela permettra de mettre en valeur ce projet inspirant et notre magnifique municipalité.

Vous êtes nouveau à Mont-Carmel? Vous avez accueilli un poupon cette année? N'oubliez pas de vous inscrire à l'activité d'accueil qui aura lieu durant le Week-End Famille (voir page 5).

Passez un beau mois de juillet!

Émie Vaillancourt, votre agente de développement et de loisirs

VIE COMMUNAUTAIRE

GÉOCACHING



RALLYE GÉOCACHING CARMÉLOIS

Pendant tout l'été, participez au Rallye géocaching carmélois, une chasse au trésor avec un GPS.

Deux parcours sont offerts : le Géo-Parc et le Géo-Village.

- Le Géo-Parc amène les enfants à chercher une dizaine de géocaches dans le parc municipal.
- Le Géo-Village permet aux plus grands de sillonner le village sur un parcours de 4 km.

Rendez-vous à l'Épicerie Chez Daniel pour partir à l'aventure!



ÉVÉNEMENT DE GÉOCACHING

Le samedi 16 juillet, participez à une journée de géocaching sur le site de la ZEC Chapais et rencontrez des géocacheurs d'expérience. Pique-nique au Lac Chaudière à midi et souper poulet barbecue à 18 h au Resto du Parc

Pour information, veuillez contacter Carole Corson : 418 498-3336 ou carole.corson@videotron.ca




******Important : Les véhicules circulant sur le territoire de la ZEC Chapais doivent être enregistrés à un poste d'accueil de la ZEC au coût de 12,08 \$ (incluant les taxes). ******

VIE COMMUNAUTAIRE

INSCRIPTION NOUVEAUX CARMELOIS

Vous êtes nouveau à Mont-Carmel? La cigogne est passée chez vous entre août 2015 et le 15 juillet 2016? Faites un X dans votre agenda, le samedi 13 août. Le Comité Famille vous donne rendez-vous au Parc municipal Jean-Claude Plourde, en après-midi. L'accueil des nouveaux arrivants et des nouveau-nés (août 2015 au 15 juillet 2016) se fera dans le cadre du Week-End Famille! L'inscription est obligatoire avant le 15 juillet, auprès d'Émie Vaillancourt, agente de développement (#104) ou Pierre-Émile Minville, coordonnateur en loisir intermunicipal (#115). Vous pouvez aussi laisser votre coupon au bureau municipal.

Nouveaux arrivants			
(Pour être un nouvel arrivant vous devez avoir fait l'achat d'une première résidence principale à Mont-Carmel et l'habiter de façon permanente [plus de 9 mois par année] ou louer un appartement et l'habiter de façon permanente [plus de 9 mois par année]. Ne sont pas considérés comme nouvel arrivant : les locataires qui deviennent propriétaire, les locataires qui changent d'appartements, les carmeleois qui déménagent dans Mont-Carmel, les acheteurs de résidences secondaires ou chalet.)			
<i>Bienvenue</i>			
Nom et prénom			
Adresse et numéro de téléphone			
Enfants	Oui	Nombre :	Non
Nouveau propriétaire			Nouveau locataire
Si oui, cocher.			Si oui, cocher.
Date d'achat			Date d'emménagement

Nouveau-nés			
(Pour être un nouveau-né, le poupon doit être né entre août 2015 et le 15 juillet 2016. Le poupon doit vivre à Mont-Carmel)			
			
Nom et prénom du père			
Nom et prénom de la mère			
Adresse			Numéro de téléphone
Nom du poupon			Fille
			Gars
Date de naissance			

CLUB LIONS DE MONT-CARMEL

Le samedi 17 septembre, aura lieu le traditionnel BBQ du Club Lions, au Club de ski de fond « Bonne Entente ». Les cartes sont en vente, auprès des membres du club. Faites vite les quantités sont limitées!



NOUVELLES DES 50 ANS ET PLUS

Suite à leur AGA, le Club des 50 ans et plus est fier de vous présenter son nouveau conseil d'administration :

Présidente : Mme Nicole Lévesque
 Vice-président : M. Sirice Beaulieu
 Secrétaire : Mme Louise Francoeur
 Trésorier : M. Clément Beaulieu
 Administrateur : M. Yves Dionne
 Administratrice : Mme Louise Dufour
 Administratrice : Mme Mona Massé

Félicitations, à tous, pour votre implication!

VIE COMMUNAUTAIRE

PROGRAMMATION DU WEEK-END FAMILLE

Cette année encore, le Comité Famille vous propose une fin de semaine remplie d'activités pour petits et grands. Les activités sont gratuites et auront lieu au Parc Municipal, sauf indications contraires.

Les membres du comité vendent présentement des billets pour leur populaire tirage annuel. À l'achat d'un ou plusieurs billets, vous courez la chance de remporter une superbe chaise suspendue!

Pour information, contactez Chantale Duval : 418 498-5510

Voici l'horaire de la fin de semaine:



Vendredi 12 août :

Spectacle du terrain de jeux
Cinéma en plein air

Samedi 13 août :

Activités gratuites et service de bar
Jeux gonflables, maquillage
Accueil des nouveaux carmelois
Spectacle de Sébastien Caron dès 20 h



Dimanche 14 août : (\$)

(Nouveauté**)**

Journée au Camping du Lac de l'Est
2 pour 1 sur les entrées plage pour les carmelois
Dîner hot-dog et épluchette de blé d'Inde.
Pour information: 418 498-2318



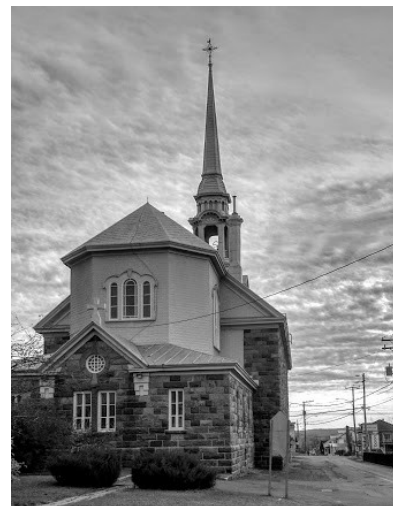
CAMPING DU LAC DE L'EST
CDFC

Mont-Carmel de Kamouraska

COMITÉ SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE

Les membres du Comité sur l'avenir de l'église désirent vous aviser que les services de l'architecte Alfred Pelletier, basé à Rivière-du-Loup, pour vérifier la faisabilité et évaluer les coûts d'un nouvel aménagement de l'église ont été retenus. Ce dernier devra réaliser un rapport, qui sera déposé au conseil municipal et au conseil de la fabrique, afin d'étudier la viabilité du projet de Salle communautaire multifonctionnelle. Par la suite, le comité aura en main les informations pour aller de l'avant avec le projet ou le réévaluer. Dans tous les cas, le comité vous tiendra au courant des avancés du projet.

Clément Massé, président
Comité sur l'Avenir de l'église



VIE COMMUNAUTAIRE

MERCREDIS DU PARC

2016



6 juillet: Rock On



13 juillet: Fred Labrie



20 juillet: Jeff Rivard



27 juillet: Somme Duo

Entrée gratuite dès 20h



Service de bar sur place

**LES MERCREDIS DE JUILLET SONT
MUSICAUX À MONT-CARMEL!!!**



VIE COMMUNAUTAIRE

PISCINE BENJAMIN DRAPEAU

Règlements de la piscine:

1. Marcher en tout temps sur le bord de la piscine;
2. Toute bousculade est interdite dans les limites de la piscine;
3. Une personne à la fois sur le tremplin;
4. Plonger uniquement dans la partie profonde de la piscine;
5. Ranger les jouets à la fin de la baignade;
6. Utiliser des contenants de plastique;
7. Interdiction de manger et de fumer aux abords de la piscine;
8. Les animaux sont interdits ;
9. Le port du bonnet de bain est OBLIGATOIRE;
10. Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés, en tout temps, d'une personne âgée de 14 ans et plus

Bonne baignade et bon été!

Horaires et tarifs de la Piscine municipale

La piscine municipale vous accueille 7 jours par semaine, de 12 h 30 à 17 h 30, et de 18 h à 20 h!

Les cartes de 10 baignades : 20 \$

Les baignades : 2.50 \$/chacun

Carte familiale : 50 \$ pour les résidents de Mont-Carmel
60 \$ pour les non-résidents

Carte individuelle : 35 \$ pour les résidents de Mont-Carmel
40 \$ pour les non-résidents



Venez avec votre famille vous amuser dans l'eau!!!

Festival International des Eurochestrées:

CAMP MUSICAL.COM



CAMP MUSICAL
SAINT-ALEXANDRE

La municipalité de Mont-Carmel est très heureuse de renouveler l'expérience « Eurochestrées », en collaboration avec le Camp musical de Saint-Alexandre. C'est le jeudi 18 août que nous accueillerons un orchestre de jeunes mexicains le temps d'un concert dans notre église. Nous vous invitons à venir avec votre famille, vos amis et tous les amoureux de musique à vous joindre à nous. Comme l'an dernier, le coût d'entrée est une contribution volontaire, vous donnez ce que vous voulez, selon votre appréciation du spectacle. C'est l'occasion de rencontrer des musiciens d'ailleurs et d'apprécier un concert de calibre international, chez nous.



NOUVELLES DU CHEMIN DE SAINT-RÉMI

C'EST PARTI!!!! Oui, oui, pour de vrai, nos premiers marcheurs ont circulé sur nos routes. En date du 24 juin, nous avons 11 pèlerins qui avaient dormi chez nous à Mont-Carmel. Pour un premier mois, c'est très bien. Ces marcheurs partent généralement de Saint-Adrien dans les Cantons de l'Est, une municipalité d'environ 530 adriennois (es) située tout près du Parc régional du Mont-Ham. Lorsqu'ils arrivent chez nous, ceux-ci ont donc vu environ 838 km de paysages magnifiques. Il y a aussi des marcheurs qui arrivent chez nous et qui sont en début de voyage, ils ont marché les 12,6 km qui nous séparent de Saint-Gabriel-Lalemant et s'apprête à vivre toute une aventure. Qu'ils soient à la moitié de leur périple ou au tout début, ces visiteurs sont à la découverte de notre milieu, de leur Québec et aussi un peu d'eux. Certains sont en quête d'un nouveau milieu de vie. (N'en doutez pas, au moins une maison au Kamouraska a été achetée par un marcheur du Chemin de Saint-Rémi). Ces voyageurs viennent ici pour être séduits par notre territoire. Si vous les rencontrez, soyez bien à l'aise de leur raconter les histoires de notre communauté. Ils seront sûrement très intéressés à savoir que la pierre de l'église vient d'ici, que notre municipalité a une très riche histoire forestière, que jadis, le train circulait sur notre territoire, le pourquoi qu'à Mont-Carmel, on voit grand... N'hésitez pas à leurs « vendre » notre milieu, après, eux aussi seront de bons ambassadeurs de Mont-Carmel.



DÉFI DES CÔTES DE MONT-CARMEL

Bravez les différentes côtes du village, le samedi 17 septembre en participant à l'une des cinq épreuves proposées : 1 km pour les enfants, 3 ou 6 km à la marche, 5 ou 10 km à la course. Une belle activité pour toute la famille!

Vous pouvez vous inscrire sur le site internet :

www.inscriptionenligne.ca/defidescotes

Pour information, veuillez contacter :





Carole Corson : 418 498-3336 ou defidescotes@gmail.com



DÉFI 7 CHUTES

Pour vous y préparer, vous pouvez participer au Défi des 7 chutes à Saint-Pascal, le dimanche 11 septembre. Cette année, 20 obstacles mettront au défi les participants. C'est donc un rendez-vous en famille, entre amis et dans le plaisir! Ce n'est pas une compétition, mais un événement festif et c'est gratuit! Pour information vous pouvez aller sur Facebook: Défi sept chutes

CALENDRIER DE COLLECTES D'AOÛT

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 	2	3	4	5	6
7	8 	9	10	11	12	13
14	15 	16	17	18	19	20
21	22 	23	24	25	26	27
28	29 	30	31			

CAMPING DU LAC DE L'EST

La saison estivale au Camping du Lac de l'Est est maintenant bien débutée. Vous pouvez vous y rendre facilement en suivant la route 287. Saviez-vous que nous avons l'une des plus belles plages au Québec dans notre municipalité? Le Camping du Lac de l'Est est un secret bien gardé, qu'il faut protéger et surtout qu'il faut découvrir!

Participez à nos activités du mois de juillet!

ACTIVITÉS À VENIR:









- 16 juillet : Tournoi de baby-foot géant et souper poulet BBQ
- 23 juillet : Tournoi de volley de plage, animation et jeu gonflable
- 24 juillet : Concours de châteaux de sable, animation et jeu gonflable
- 30 juillet: Halloween du campeur, défilé déguisé en pm pour les enfants et souper poulet BBQ

Pour plus d'information: 418 498-2318

Venez en famille et partagez l'information !



JUILLET 2016

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1 Fête du Canada BUREAU FERMÉ	2
3	4 Séance de conseil 	5	6  Mercredis du Parc	7	8	9 Date de tombée Express d'août
10	11 	12	13  Mercredis du Parc	14	15	16 Géocaching au Lac Chaudière Souper BBQ au Rest-O-Parc
17	18 	19	20  Mercredis du Parc	21	22	23
24/31	25 	26	27  Mercredis du Parc	28	29	30

Suivez les profils: Agente Développement Mont-Carmel et Loisir Intermunicipal pour avoir les dernières nouvelles. Vous pouvez aussi aimer la page : Loisir intermunicipal Mont Carmel, Saint Pacôme, Rivière Ouelle



Le journal municipal est publié en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Pour vous inscrire à l'**Infolettre** et recevoir périodiquement un courriel au sujet des activités et des actualités de Mont-Carmel, envoyez un courriel à l'adresse : developpement@mont-carmel.ca